

Demande de licence de systèmes de loterie de classe A

Dans le cadre de l'exploitation d'une licence de systèmes de loterie de classe A :

- la somme des revenus annuels provenant de tous les systèmes de loterie autorisés par la licence de classe A (vente des billets du tirage, des cartes de loterie instantanée ou des billets d'entrée, argent fictif additionnel du casino-bénéfice ou mises de la roue de fortune) ne peut pas être supérieure à 20 000 \$;
- aucun système électronique ne peut être utilisé pour générer des billets, sélectionner un gagnant ou attribuer un prix. Un système
 (ex. : un site Internet transactionnel) qui permet de vendre des billets, mais ne génère pas de billets ni de numéros séquentiels
 de billets n'est pas considéré comme un système électronique et peut donc être utilisé.

Notez que ce formulaire de demande sert également à ajouter des types de systèmes de loterie ou des types de tirages ou à ajouter une foire ou une exposition où aura lieu une activité de roue de fortune à une licence de systèmes de loterie de classe A valide.

1	Objet de la demande				
	Vous faites :				
	une demande de licence de systèmes de loterie de classe A				
	une demande d'ajout de types de systèmes de loterie ou de types de tirages ou d'ajout d'une foire ou d'une exposition où aura lieu une activité de roue de fortune à une licence de systèmes de loterie de classe A valide				
	Numéro de la licence :				
	Ne remplissez les sections 3 à 5 que s'il y a des changements par rapport à la demande initiale.				
2	Renseignements sur le demandeur				
	Le demandeur est :				
	un organisme (une personne morale sans but lucratif, une association ou une société) qui poursuit des fins charitables ou religieuses, c'est-à-dire qui vise à soulager la souffrance ou la pauvreté, à promouvoir l'éducation ou à réaliser tout autre dessein avantageux pour la collectivité sur le plan culturel, artistique, sportif ou communautaire ou encore qui vise à promouvoir une doctrine religieuse.				
	Nom de l'organisme :				
	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :				
	Décrivez la mission de l'organisme (fins poursuivies) :				
	Site Web (s'il y a lieu) :				

2	Renseignements sur le demandeur (suite)				
	Trenseignements sur le demandeur (suite)				
	le conseil d'une foire ou d'une exposition, soit d'une manifestation lors de laquelle des produits de l'agriculture ou de la pêche sont présentés ou encore des activités se rapportant à l'agriculture ou à la pêche sont exercées				
	Nom du conseil :				
	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :				
	l'exploitant d'une concession louée auprès d'un conseil de foire ou d'exposition				
	Personne physique	Personne morale			
	Prénom :	Nom :			
	Nom :				
		Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :			
	Êtes-vous un résident permanent? Oui Non				
	Résidez-vous au Québec? Oui Non				
	Date de naissance :				
	Année Mois Jour				
3	Coordonnées du demandeur				
	Courriel :	Téléphone (jour) : Poste			
	Numéro, rue :				
	Ville : Province	ce : Code postal :			
4	Coordonnées pour la correspondance (si différent	es de celles indiquées pour le demandeur)			
	Courriel : Téléphone (jour) :				
	Numéro, rue :				
	Ville : Province	ce : Code postal :			
5	Renseignements sur le représentant du demandeu	ır			
	Le représentant est la personne autorisée par le demandeur pour faire la demande au nom de celui-ci et effectuer en son nom toute démarche administrative concernant cette demande et l'exploitation des systèmes de loterie inscrits à la licence.				
	Prénom : Nom :				
	Remplissez l'annexe Renseignements personnels : demande de résolution vous désignant comme représentant.	icence de systèmes de loterie et joignez à cette demande la			

6	Précisions si le demandeur est un organisme de charité ou religieux		
	Sélectionnez les types de systèmes de loterie que vous exploiterez : Tirage (indiquez le ou les types de tirages) à prix fixe (ex. : tirage d'une somme d'argent ou tirage d'un voyage et d'une carte cadeau) à prix au pourcentage (ex. : moitié-moitié) à lot progressif (ex. : chasse à l'as) mixte (type de tirage dans lequel chaque billet offre la possibilité de gagner un prix fixe et un prix au pourcentage) Loterie instantanée (loterie à laquelle il est possible de jouer grâce à une carte, par exemple un gratteux, ou à un objet manufacturé, qui présente les renseignements suffisants pour établir le droit à un prix) Casino-bénéfice (activité où sont proposées des tables de black jack et des roues de fortune auxquelles les participants jouent avec de l'argent fictif échangeable contre des billets de tirage au sort ou le droit d'acheter de la marchandise à un encan ou à une vente)		
	Décrivez comment les profits obtenus grâce aux systèmes de loterie seront utilisés. Seuls les projets autorisés par la Régie pourront être réalisés. Si plus de trois projets sont prévus, reproduisez la section 6 autant de fois que nécessaire. Pour chaque projet qui sera réalisé grâce aux profits provenant des systèmes de loterie, donnez une description précise et le coût estimé. Inscrivez ensuite le montant estimé des profits qui sera alloué au projet. S'il s'agit d'un don versé à un autre organisme de charité ou religieux, précisez-le et indiquez le nom de ce dernier. Inscrivez ensuite le montant estimé des profits qui lui sera donné.		
	Description du projet : Coût estimé du projet : \$ Montant estimé des profits alloué au projet ou donné à un autre organisme : \$		
	Description du projet : Coût estimé du projet : \$ Montant estimé des profits alloué au projet ou donné à un autre organisme : \$		
	Description du projet : Coût estimé du projet : \$ Montant estimé des profits alloué au projet ou donné à un autre organisme : \$		

7	Précisions si le demandeur est un conseil de foire ou d'exposition		
	Sélectionnez les types de systèmes de loterie que vous exploiterez :		
	 ☐ Tirage (indiquez le ou les types de tirages) ☐ à prix fixe (ex. : tirage d'une somme d'argent ou tirage d'un voyage et d'une carte carde à prix au pourcentage (ex. : moitié-moitié) ☐ à lot progressif (ex. : chasse à l'as) 	,	
	mixte (type de tirage dans lequel chaque billet offre la possibilité de gagner un prix f	ixe et un prix au	pourcentage)
	Loterie instantanée (loterie à laquelle il est possible de jouer grâce à une carte, par ex manufacturé, qui présente les renseignements suffisants pour établir le droit à un prix)	emple un gratte	ux, ou à un objet
	Roue de fortune (roue divisée en sections, chacune renfermant un numéro ou un symbole faites par les joueurs pour courir la chance de remporter des prix)	e auquel corresp	ondent des mises
	Nom de la foire ou de l'exposition :		
	J'atteste que le ou les systèmes de loterie seront exploités sur le terrain de la foire ou de	l'exposition et p	endant celle-ci.
8	Précisions si le demandeur est l'exploitant d'une concession louée au ou d'exposition	près d'un co	nseil de foire
	Nom de la foire ou de l'exposition. S'il y a plus d'une foire ou d'une exposition, inscrivez le no	om de chacune. :	:
	J'atteste que la ou les roues de fortune seront exploitées sur le terrain de chaque foire o		endant celles-ci.
	Joignez à la demande le ou les contrats de location signés avec le ou les conseils de foire ou	a exposition.	
9	Déclaration		
	Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont véridiques.		
	Prénom et nom	Date : Année	Mois Jour
10	Calcul du montant à payer		
	Frais d'étude	Ligne 1	
	Frais d'étude de 33,75 \$ (à payer lors de la demande d'une licence) Inscrivez 0,00 \$ si la demande concerne l'ajout de types de systèmes de loterie ou de types de tirages à une licence de systèmes de loterie de classe A valide.		\$
	Droits payables Nombre de systèmes de loterie	Ligne 2	
	Inscrivez le nombre de types de systèmes de loterie sélectionnés aux sections 6, 7 ou 8 parmi le tirage, la loterie instantanée, le casino-bénéfice et la roue de fortune. Tous les types de tirages sont inclus dans le type de systèmes de loterie Tirage.		
	Droits payables de 15,50 \$ par type de systèmes de loterie demandé (ligne 2 x 15,50 \$) Il n'y a pas de droits à payer lors de l'ajout de types de tirages à une licence de systèmes de	Ligne 3	\$
	loterie de classe A valide autorisant déjà le type de systèmes de loterie Tirage.		
	Montant à payer au moment de transmettre la demande Total des frais d'étude et des droits payables (ligne 1 + ligne 3)		\$
	iotal aco ilaio a ctade et aco alvito payableo (IIQHE 1 + IIQHE J)	1	

11	Paiement	
	Quel mode de paiement sera utilisé? Carte de crédit	istre des Finances.
	Prénom et nom du détenteur de la carte de crédit ou nom de l'entreprise	Montant payé
	Numéro de la carte	Date d'expiration de la carte J'autorise la Régie des alcools, des courses et des jeux à prélever sur ma carte de crédit le montant indiqué ci-dessus.

12 Documents à joindre à la demande

Assurez-vous de joindre les documents suivants à la demande :

Pour l'organisme poursuivant des fins charitables ou religieuses

- le document démontrant les fins charitables ou religieuses;
- si le demandeur n'a pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ), une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association);
- la résolution désignant le représentant;
- l'annexe Renseignements personnels : demande de licence de systèmes de loterie remplie par le représentant;
- le paiement.

Pour le conseil de foire ou d'exposition

- si le demandeur n'a pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ), une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association);
- la résolution désignant le représentant;
- l'annexe Renseignements personnels : demande de licence de systèmes de loterie remplie par le représentant;
- le paiement.

Pour l'exploitant d'une concession louée auprès d'un conseil de foire ou d'exposition

- si le demandeur n'est pas une personne physique et qu'il n'a pas de numéro d'entreprise du Québec (NEQ), une copie d'un document attestant son existence (ex. : contrat d'association);
- le contrat de location signé avec le conseil de foire ou d'exposition;
- la résolution désignant le représentant, le cas échéant;
- l'annexe Renseignements personnels : demande de licence de systèmes de loterie remplie par le représentant, le cas échéant;
- le paiement.

13 Transmission de la demande

La Régie doit recevoir votre demande **au moins 30 jours** avant la date de mise en vente des billets ou des cartes ou la date du casino-bénéfice ou de l'activité de roue de fortune. Veuillez faire parvenir ce formulaire rempli ainsi que les autres documents exigés par courriel à l'adresse **tirage@racj.gouv.qc.ca** ou par la poste à l'adresse suivante :

Régie des alcools, des courses et des jeux 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01 Montréal (Québec) H2Y 1B6

Prenez note que vous devez informer la Régie dans les plus brefs délais de toute modification relative à des renseignements fournis dans votre demande. Aucune exploitation d'un système de loterie, y compris la vente de billets ou de cartes, n'est autorisée avant la date de délivrance inscrite sur la licence.

Régie des alcools, des courses et des jeux

Téléphone : 418 643-7667 (Québec), 514 873-3577 (Montréal) ou 1 800 363-0320 (ailleurs au Québec)

Site Internet : racj.gouv.qc.ca RACJ-4235 (25-03)